

	Y'aura de la musique dans l'air!	Un Project De:
		

Cette Année: Lundi 2 Mai, 2011

Section 5.2: Modèle de lettre pour les média

Xx avril, 2011

APPEL AUX MÉDIA/SCÉANCE DE PHOTOGRAPHIES

Élèves de (nom de la ville) participent à une 6^{ème} célébration nationale de la musique d'un océan à l'autre. Les concerts du Lundi en Musique soulignent le besoin de protéger l'éducation musicale dans nos écoles.

Quoi: # élèves en musique de xx écoles donneront un spectacle en plein-air, entonnant la chanson « *Demain Viendra* », afin de célébrer le 6^{ème} Lundi En Musique annuel, démontrant le pouvoir rassembleur de la musique et l'importance de conserver l'éducation musicale dans nos écoles.

Qui: Élèves des niveaux xx de l'école xx (vous pouvez préciser chorales, ensembles, etc.), Nom du professeur de musique

Quand: Lundi 2 mai, 2011 – Indiquez l'heure de votre événement

Où: Nom de votre école, adresse, ville

Pourquoi:

- La Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada a lancé le Lundi En Musique en 2005 afin de célébrer le pouvoir rassembleur de la musique et démontrer comment ce pouvoir est ancré dans des programmes de musique à l'école
- Au même moment, soit à 10:00 am heure de l'Ouest, 11:00 am heure des Rocheuses, 12:00 pm heure normale du centre, 1:00 pm heure de l'est, 2:00 pm heure normale des Maritimes ou 2:30 pm heure normale de Terre Neuve, des écoles d'un océan à l'autre seront unies autour d'une même chanson.
- La Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada oeuvre afin d'assurer que chaque enfant ait accès à un programme de musique complet, séquentiel, enseigné par un professeur diplômé(e)

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter:

Professeur de Musique ou Directeur(trice)

Téléphone:

Courriel